

Rencontre avec Delphine Ernotte La CGT expose des priorités

Une délégation de la CGT a rencontré Delphine Ernotte pendant une heure ce mardi 8 septembre 2015. L'occasion d'échanger sur un certain nombre de nos priorités.

Sur le modèle économique

La CGT de FTV est revenue sur le panachage dynamique des ressources qu'elle prône depuis longtemps et que Mme Ernotte semble reprendre à son compte.

Au "fromage et dessert" (redevance et publicité) que préconise la nouvelle PDG, la CGT ajoute "le plat de résistance" que représente le potentiel de recettes liées à la détention des droits des programmes.

La **réforme de la redevance** est à mener de façon urgente, tout comme il est impératif de **rétablir la publicité après 20H**, mais les **recettes de diversification** sont un autre enjeu clé. La BBC tire plus de 25% (1,5 Md€) de son chiffre d'affaires, la RAI 8% (208 M€) alors que FTV n'en obtient que 3% (75 M€). En cause, une réglementation obsolète (les décrets Tasca), totalement inadaptés à la réalité d'aujourd'hui.

C'est en conjuguant ces ressources que FTV pourra espérer affronter les enjeux de développement qui ne manquent pas.

Pour Mme Ernotte il est clair que FTV a besoin de plus de ressources pour maintenir son périmètre. La seule hausse de la redevance ne suffira pas. FTV a

un déficit de trésorerie inquiétant. Selon elle les perspectives d'évolution de la redevance ne sont pas pour tout de suite, il y aura un long travail pour une remise à plat complète. Mais la porte est ouverte pour la publicité après 20h comme l'a confirmé Sapin ce 8 septembre au matin. Mme Ernotte rappelle qu'il y a encore deux mois on ne parlait même plus de la pub après 20h sur FTV... Sauf la CGT lui fait-on remarquer. La délégation patronale acquiesce.

FTV mettra aussi sur la table la question de la détention des droits. Mme Ernotte rappelle que FTV finance 50 % de la création audiovisuelle et qu'on peut donc en attendre davantage en terme de recettes ! On ne peut plus, dans un marché mondialisé continuer comme maintenant. Il y aura un Acte II de la création au cours duquel il faudra obtenir gain de cause.

Mais Mme Ernotte entend aussi poursuivre le travail d'économies en interne, tant sur les achats de programmes que sur le hors programmes. Car comme l'a répété M. Sapin, il faut avoir le souci de l'économie de l'argent public. Bref le "donnant-donnant" auquel nous ont habitués les directions successives de FTV.

Sur le comité d'orientation stratégique

Quelle place, rôle, mission et périmètre pour le **comité d'orientation stratégique** confié à M. Belmer, ex dirigeant de Canal Plus, remercié avec fracas par

M. Boloré ? Quelle est donc cette **structure externe** à l'entreprise ? Viendra-t-elle concurrencer le comité stratégique du Conseil d'administration ?

Le comité d'orientation stratégique n'est pas vraiment une structure pour Mme Ernotte. C'est une

pratique courante dans les grandes entreprises. Il s'agit d'un comité de réflexion qui se réunira une fois par an pendant un ou deux jours pour porter un regard critique sur la stratégie de l'entreprise, éclairer l'avenir et alimenter le Comité Exécutif de ses réflexions. Ce ne sera en aucun cas un organe déci-

sionnel logé à l'extérieur de France télévisions. Il n'y aura pas de rémunération non plus. Cela peut s'apparenter à un comité scientifique dans certaines structures. Pour l'instant Rodolphe Belmer est le premier et seul membre du comité d'orientation stratégique qui va donc se constituer progressivement.

Quelle organisation pour FTV ?

Après les quatre organisations successives de FTV, un nouveau schéma est-il dans les tuyaux avec le retour à l'autonomie des chaînes, la nomination de directeurs exécutifs et la mise en place de comptes d'exploitation chaîne par chaîne? Cela signifie-t-il la fin des mutualisations et des synergies pour les

achats de programmes ou les achats hors programmes?

Pas du tout selon Mme Ernotte. Elle ne "démutualisera" ce qui a été fait mais veut avoir une vision analytique complète chaîne par chaîne. Pour autant, cet outil de comptabilité analytique n'existe pas encore.

Quelles garanties pour la filière de production?

Comment Mme Ernotte compte-t-elle placer la filière de production "au coût du marché", comme elle l'annonçait sans sa note stratégique présentée au CSA, et **contraindre les directions de chaînes à y recourir prioritairement** ?

Laissera-t-elle la direction financière revenir sur son engagement de maintien des fictions fabriquées en interne ? Il manque trois fictions dans le plan de charges d'ici la fin de l'année. Que fait-elle du pacte de priorité sur le recours aux moyens internes ?

Pour Mme Ernotte, la filière coûterait plus cher que le privé. La CGT conteste ce point qui n'a jamais été démontré. Qu'est ce que l'on compare au juste ? Qu'est ce que le coût du marché? Mme Ernotte ren-

voie ce débat à une réunion plus spécifique. Selon elle la mise au prix de marché de l'outil interne est bien l'objectif pour que l'argument du coût ne soit plus mis en avant.

La CGT rappelle l'engagement écrit de la direction lors du préavis de grève de janvier pour les 32 fictions en 2015. A ce jour le compte n'y est pas, il manque deux fictions. Pour nous, si l'on veut discuter de souplesse pour l'avenir, il faut d'abord un climat de confiance. Ce n'est pas en retirant deux fictions que l'on va pouvoir avancer. La CGT considère que nous sommes en situation de pré-conflit.

Pas de réponse immédiate de Mme Ernotte mais le message semble passer. Un RDV de travail (inscrit dans l'accord de début 2015) devrait être planifié rapidement.

Devenir de France 3 en région

Quel sera le devenir de France 3 dans la **réforme territoriale**? Quel est le projet de Mme Ernotte? Combien d'antennes pour les 13 régions ? Quid des locales excentrées? Quelle place pour les programmes régionaux ? Quels développements pour le numérique ? Quel niveau d'emploi?

Pour Mme Ernotte, il y a eu beaucoup de réorganisations à France 3 sans que leur sens soit bien expliqué ni compris. La première question qu'elle se pose, c'est comment les 13 nouvelles régions vont exister à l'antenne ? Il n'y a pas de volonté de passer de 24 à 13 antennes.

Elle affirme que les effectifs ne sont pas une variable d'ajustement. Elle n'a pas d'a priori sur les changements à mener, y compris sur le maintien ou la sup-

pression des Pôles de gouvernance. C'est une réflexion à conduire... et un débat interne à la direction de FTV. Une rencontre entre Caroline Got et les directeurs de chaînes sur les lignes éditoriales aura lieu rapidement.

Interrogée sur l'avenir des éditions locales, Mme Ernotte reconnaît qu'il y a un "sujet". Elle estime que la question technique de la montée sur les box est réelle.

Quid des Outremer(s)?

Le plan Horizon 2015 est-il confirmé ? Est ce la contribution des Outremer(s) aux futures Assises de l'entreprise (convergence des médias et optimisation par régulation de l'activité) ? La CGT évoque la situation dramatique à la Réunion. Le vaisseau amiral des Outremer(s) malmené par la concurrence en TV comme en radio et absent du web ou presque... Ailleurs en station, pauvreté des moyens et besoins d'investissement considérables, non compensés par les polyvalences sauvages.

Pour Mme Ernotte, il y aura à terme fusion des deux directions des Outremer(s), France Ô et le réseau Outremer(s) 1ère. Selon elle les Outremer(s) ont été relativement préservés des suppressions d'emplois.

L'Outremer avance sur les rédactions tri-médias, radio-TV-Internet, c'est un exemple à suivre.

La CGT lui fait remarquer qu'elle s'est très peu exprimée sur les Outremer(s) jusqu'ici. Elle le reconnaît et précise qu'elle a besoin d'approfondir le sujet.

Pour Mme Ernotte, il est normal que les audiences de Réunion 1ère chutent, car il y a... concurrence !

A la question des conditions de travail, la surcharge pour les uns, la démotivation et l'aigreur pour les autres elle répond que ce n'est pas ce que nos patrons lui disent...

L'organisation de l'info en question

La CGT est revenue sur les nombreuses questions posées par le projet de **chaîne info en continu**, la **fusion des rédactions**, la **convergence des médias** qui sous tendent le **projet Info 2015** de M.Thuillier.

Pour Mme Ernotte, les questions posées par la CGT dans ses communications sont légitimes mais prématurées car nous n'en sommes qu'aux prémises, aux intentions stratégiques. Elle veut se nourrir de l'existant, en Europe et ailleurs, du projet Tessier qu'il faut ressortir des tiroirs. Elle dit ne pas vouloir faire du BFM, estime que le savoir faire de Radio France est intéressant, qu'il serait à la fois ridicule et dispendieux que les deux principales structures de l'audiovisuel public aient des projets similaires, qu'il ne faut pas faire de la duplication. C'est aussi la question du souci de l'argent public.

Interrogée sur la feuille de route demandée au nouveau directeur adjoint de l'information (Germain Dagognet), Mme Ernotte confirme « l'intention stratégique » de la chaîne tout-info mais explique qu'on n'est pas à la mise en œuvre, ni même à

l'organisation. On réfléchit d'abord au fond. Elle confirme la diffusion prioritaire sur le web mais n'écarte pas le premium expliquant « que la diffusion sur un canal hertzien n'est pas un préalable ».

Elle ajoute qu'il ne s'agit pas d'un "plan stratégique participatif." (C'est bien la direction qui imposera le schéma de ce projet à tous les niveaux).

Ces précisions arrivent le lendemain du jour où le président de la république en conférence de presse a confirmé qu'il souhaitait une chaîne tout-info sur le service public.

Mme Ernotte estime que derrière les critiques d'Info 2015 se cachent en fait beaucoup d'autres sujets qui n'ont rien à voir avec la fusion des rédactions, qu'il faut les traiter, que FTV a intérêt à mutualiser ses forces, qu'il faut du dialogue et que le projet n'est pas bouclé, bien au contraire. Elle dit qu'elle a entendu "les craintes légitimes" -dont certaines sont liées à la longue histoire des deux rédactions nationales- mais insiste sur le fait que la fusion des services n'est pas la fusion des éditions.

Assises de l'entreprise

Quelle méthode pour les Assises de l'entreprise? S'agira-t-il d'un exercice cosmétique de communication ?

L'idée de Mme Ernotte est de faire des Assises à travers des réunions en présentiel, et de les décliner dans toutes les entités, les 24 antennes régionales, la Corse et les Outremer.

La CGT évoque son travail sur cette question et lance l'idée d'une plate-forme web de type forum pour formaliser les propositions. La direction se dit intéressée et la CGT lui transmettra l'état de ses réflexions en la matière.

Application partisane de l'Accord collectif

La CGT souhaite redonner toute sa légitimité à l'Accord du 28 mai 2013. Au-delà des avenants sur le temps de travail (n°4 et 5) nous souhaitons négocier un nouvel avenant sur la **régulation sociale** afin de

rendre le système réellement transparent.

La CGT a rappelé qu'il y avait un montage de procédure en cours pour application déloyale de l'accord collectif. Nous avons dit que nous devons nous revoir rapidement pour faire le point sur l'application de l'accord.

Fichage illicite

Le fichage illicite est emblématique de la **perte de confiance** entre les salariés et la ligne managériale.

Pour Mme Ernotte, il n'y a pas eu de fichage mais un dispositif d'évaluation. Elle reconnaît que les prérogatives des instances n'ont pas été respectées et

acquiesce à la demande de la CGT de repartir de zéro sur ce sujet. Elle dit que tous les détails seront donnés par le nouveau DRH lors de la réunion prévue avec les organisations syndicales le 9 septembre.

L'emploi, notre priorité

Des centaines de procédures aux prud'hommes sont portées par la CGT afin d'obtenir des intégrations. La difficulté à faire appliquer les décisions de justice nous contraint à saisir la justice. La CGT n'hésitera pas à déposer plainte au pénal pour tout interdit professionnel visant les précaires en procédure. La CGT souhaite trouver une solution pérenne à cette situation qui pousse les précaires "historiques" à faire dire le droit.

Le nouveau DRH s'est senti par nos remarques et reconnaît qu'il y a un problème tout en se disant ou-

vert à la négociation. Pour Mme Ernotte il y a incontestablement un "sujet".

La CGT est en attente d'une véritable GPEC depuis des années, avec focus sur situation actuelle de l'emploi, définition de l'objectif à trois ans en application d'un projet stratégique et négociation des adaptations pour y arriver : reconversion, formation, embauche de jeunes, départs contre embauche de jeunes sortis des écoles (effet noria), évolution métiers pour intégrer le numérique etc.

Collège employeur

Mme Ernotte a été sensibilisée à la problématique du SMSP (syndicat du collège employeur de l'audiovisuel public) par le DRH le jour même et elle an-

nonce que FTV y prendra toute sa place, sans doute en présidant ce syndicat pour peser sur la branche.

Paris, le 11 septembre 2015